

Droit spécial des biens CM

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Le cours de droit spécial des biens permet d'envisager un certain nombre de règles ayant trait à l'immeuble. Plus précisément, il a pour objet le statut de la copropriété des immeubles bâtis qui régit les relations entre les copropriétaires d'un même immeuble, et la réglementation de la publicité foncière qui organise la publication des opérations relatives à un immeuble.

Heures d'enseignement

CM	CM	30h
----	----	-----